## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA COMMUNE DE LES GRANDES CHAPELLES

0-0-0-0-0-0 Séance du 16 février 2024 0-0-0-0-0

Nombre de membres :

En exercice: 11

Présents :

:

Votants:

Date de la convocation :

09 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize février à vingt heures trente, le

Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la

présidence de Monsieur Dominique GAMICHON, Maire.

Présents: M. Dominique GAMICHON, M. Francis COLLET., M. Florian LUTZ, Mme Marine ROSSI, M. Olivier PETITJEAN, M Philippe

CRINDAL, Mme Céline DALLEMAGNE

Absents: M. Francis LITWIN, M. Norbert-Gérald PITIOT, Mme Jennifer

VAIRELLES.

Absents excusés; Mme Karine MAUVAIS donne pouvoir à

M. Dominique GAMICHON

Date d'affichage:

09 février 2024

M. Florian LUTZ a été nommé secrétaire.

## DIAGNOSTIC ET DESAMIANTAGE DE LA TOITURE DU VESTIAIRE DE FOOTBALL

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-21,

La consultation ayant pour objet le diagnostic et le désamiantage de la toiture du vestiaire de football

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après avoir délibéré :

- décide d'attribuer les travaux à l'entreprise :
  - BATI CONTROLES SASSARL MASSON & Fils

633.04 € HT

11 105.00 € HT

- autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le ......
Et publication ou notification

Du .....

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les membres présents Pour extrait conforme,

à LES GRANDES CHAPELLES, le 16 FEVRIER 2024

